

C93 ad

Projet associatif

2020-2024



Le comité départemental de badminton de Seine-Saint-Denis (CoBad 93) présente son projet associatif pour l'olympiade 2020/2024. Le comité a pour objectif de fédérer autour de la pratique du badminton et de favoriser l'accès à l'ensemble des formes de pratique sur le territoire.

Le projet associatif est un prérequis indispensable à la mise en place d'une politique de développement de la pratique du badminton de façon structurée afin d'obtenir des résultats à moyen et long termes. Ce projet fait suite à une volonté forte du comité départemental de redynamiser la pratique du badminton sur son territoire et de permettre le développement qualitatif et quantitatif du badminton en Seine Saint Denis. Il fait suite au projet 2016/2020 qui a permis de structurer le comité et l'offre de pratique. Il est indispensable dorénavant de passer à une étape nouvelle pour préparer l'avenir et l'héritage des jeux olympiques et paralympiques 2024 qui auront lieu à Paris et en Seine-Saint-Denis principalement.

Ce projet est le fruit de réflexions au sein du comité, de l'expérience personnelle des dirigeants et des professionnels actifs au sein du comité.

Le badminton partout, par tous et pour tous

I. Le badminton partout

a) Accompagnement et structuration des clubs

Constats :

La professionnalisation au sein des clubs du département est très faible, on compte seulement 2 professionnels salariés au-delà d'un quart temps parmi les clubs du 93 et 4 si on regarde l'ensemble des professionnels salariés. Ce manque de professionnalisation engendre un déficit dans la structuration des clubs par rapport aux autres clubs franciliens. De plus, peu de clubs sont structurés autour d'un projet associatif.

Objectifs :

- Accompagner l'élaboration de projets associatifs dans l'ensemble des clubs du département
- Accroître la présence de professionnels dans les clubs

Dispositifs :

- Mission principale de l'agent de développement
- Accompagner les clubs dans la rédaction d'un projet associatif
- Accompagner les clubs dans la construction de dossiers de subventions

b) Création de clubs et affiliation clubs non affiliés :

Constats :

La pratique du badminton dans le département reste encore à développer avec 21 clubs alors que le département comporte 40 villes et de nombreux clubs non affiliés à la FFBAD.

Le nombre de pratiquants, bien qu'en forte augmentation depuis quelques années, reste en retrait par rapport aux autres départements d'Ile-de-France.

Objectifs :

Accompagner la création de clubs dans les villes en étant dépourvues

Accompagner les clubs non affiliés vers l'affiliation à la FFBAD

Dispositifs :

- Mise en place d'un pack affiliation avec la LIFB
- Aide à la structuration (soutien aux nouveaux dirigeants, formations prises en charge, ...)
- Aide à la recherche de financement
- Proposer l'offre de pratique du comité (jeunes, adultes,...)
- Diagnostic du territoire par l'agent de développement
- Prise de contact avec les communes dépourvues d'offre de pratique badminton par l'agent de développement
- Rapprochement avec les structures non affiliées

c) Promotion de la pratique en extérieur

Constats :

Le badminton est un sport olympique dont la pratique se déroule en intérieur de par la spécificité du volant très sensible au vent. Cependant, la fédération internationale de badminton propose maintenant une nouvelle discipline avec des règles et un matériel spécifiques pour pratiquer en extérieur et conquérir de nouveaux espaces de pratiques.

Objectifs :

Promouvoir le badminton partout y compris en dehors des gymnases

Augmenter la visibilité du badminton

Proposer des animations dans des lieux non dédiés à la pratique du sport

Dispositifs :

- Animation JOP 2024
- Animation en QPV
- Animation été en herbe
- Promotion du BadTour
- Promotion et développement du AirBadminton

II. Le badminton par tous

a) La formation des bénévoles

Constats :

Le comité organise depuis de nombreuses années des formations variées à la fois d'encadrants techniques (Animateur de badminton bénévole / Entraîneur de badminton Bénévole) mais également d'officiels techniques (Arbitre, juge arbitre) et enfin pour les organisateurs de compétitions (GEO).

Le nombre d'encadrants, d'officiels techniques et d'organisateur de compétition n'est pas suffisant au sein des clubs du département malgré une demande importante pour le bon fonctionnement des clubs.

Objectifs :

Former davantage de bénévoles pour permettre aux clubs d'avoir des personnes ressources au sein de leur structure mais également pour leur permettre de se structurer ou/et de répondre à de futures contraintes réglementaires.

Accentuer le suivi tout au long de la filière de formation

Dispositifs :

- Organisation de formations d'officiels techniques (arbitres et juges arbitre)
- Organisation de formations d'organisateur de compétition (GEO)
- Organisation de formations d'encadrants techniques bénévoles (MODEF/AB1/AB2/EB1/EB2)
- Mise en place d'un suivi rapproché des nouveaux stagiaires (parrainage)
- Mise en place de stages de formation continue

b) La mise en place d'un conseil territorial

Constats :

Il y a un manque important de communication entre les dirigeants de clubs ainsi qu'avec le comité. Il apparaît indispensable de renforcer le lien entre les acteurs du territoire et de pouvoir créer une instance permettant d'échanger entre les acteurs faisant le badminton en Seine-Saint-Denis

Objectifs :

Créer des synergies entre les acteurs du territoire

Mieux partager l'information

Partager les bonnes pratiques et les bonnes idées

Dispositifs :

Création d'un conseil territorial incluant les dirigeants de clubs, les professionnels, les officiels

techniques, les élus du comité (2 à 3 fois par an) sur des thématiques spécifiques

c) La mise en place d'une aide financière aux clubs

Constats :

Certaines actions, projets, initiatives se trouvent entravés parfois par un manque de financement manifeste. Des clubs du département ont la volonté de proposer des actions s'intégrant parfaitement dans le projet fédéral et dans le projet comité, mais ne peuvent les faire aboutir faute de moyens suffisants.

Objectifs :

Aider les clubs souhaitant s'intégrer dans le projet fédéral et le projet du comité
Aider les clubs souhaitant innover et avoir une dynamique de développement forte

Dispositifs :

- Elaboration d'une grille d'analyse multicritère (% d'adhérents féminin, % de minibad, nb d'étoile EFB, nb d'arbitres actifs dans le club, nb d'adhérents formés...)
Grille d'aide selon notation obtenue pour chaque club jusqu'à 1000 euros.
Subvention pouvant être dépensée pour de la formation (encadrants, officiels, dirigeants) ou du matériel pédagogique.
- Aide à la formation professionnelle : Un club souhaitant envoyer en formation DEJEPS badminton ou CQP Badminton un de ses adhérents pourra bénéficier d'une aide de 2000 euros pour un DE et 500 euros pour un CQP (limité à 1 stagiaire par an et par club). Cette aide devra faire l'objet d'une décision du conseil d'administration du comité 93.

III. Le badminton pour tous

a) Le développement de la pratique loisirs et bien-être

Constats :

La pratique loisirs et bien-être est la pratique majoritaire dans les clubs du département. Pourtant, ces licenciés sont rarement au centre des actions mises en œuvre sur le territoire

Objectifs :

Proposer un accompagnement aux clubs pour mettre en place des actions spécifiques
Mettre en place des initiations pour ce public
Mettre en place des événements amicaux sur le territoire
Proposer une offre de pratique sport santé

Dispositifs :

- Mise en place d'actions de fidélisation des pratiquants loisirs
 - Rencontres amicales interclubs

- Stage de perfectionnement débutant
- Communications spécifiques
- Développement de partenariat avec des structures d'accueil pour personne en situation de handicap afin de proposer une activité encadrée et ludique à ce public.

b) La pratique féminine

Constat :

Le niveau moyen des pratiquantes dans le département est en retrait par rapport à la pratique masculine et il est difficile d'amener des joueuses vers la compétition.

Objectifs :

Augmenter le nombre de pratiquantes dans le département (objectif de 40% de féminine)

Augmenter le niveau moyen des pratiquantes dans le département

Fidéliser les pratiquantes

Dispositif :

- Stage féminin
 - Regroupement sur 2 journées au moins dans la saison des joueuses pour une session d'entraînement spécifique avec un encadrant qualifié
 - Regroupement sur 2 demi-journées au moins dans la saison pour des sessions d'initiation spécifique avec un encadrant qualifié
- Rencontres féminines
 - Organisation d'un interclubs féminin adapté à un public débutant
 - Organisation d'une coupe féminine en fin de saison
- Organisation d'une compétition par équipe féminine

c) Le badminton inter-entreprises

Constats :

La pratique du sport en entreprise se développe de plus en plus, le badminton est un sport ludique et accessible et de nombreuses sections sportives d'entreprise en proposent. Aucune offre structurée de la pratique n'existe pour favoriser la pratique inter-entreprise et la passerelle vers les clubs.

Objectifs :

Structurer une offre inter-entreprise et au sein des entreprises pour favoriser les passerelles avec le monde fédéral

Dispositifs :

- Consolider le diagnostic déjà réalisé
- Proposer des actions spécifiques pour les entreprises sur le territoire
- Compétition inter-entreprises

- Mise à disposition d'un encadrant pour session d'initiation au sein des entreprises
- Rapprochement avec les clubs pour favoriser les passerelles entre monde de l'entreprise et les clubs affiliés à la FFBAD

d) La pratique jeunes :

i. Dispositif d'entraînement départemental

Constats :

Durant l'olympiade 2016/2020, la mise en œuvre du projet associatif a permis de rattraper le retard sur les autres comités francilien. Il est maintenant nécessaire de consolider les bases du dispositif d'entraînement départemental et viser des objectifs de performance pour 2024 et 2028

Objectifs :

Donner un cadre de référence aux jeunes joueurs les plus prometteurs en complément de l'encadrement des clubs d'appartenance.

Créer un esprit collectif au sein d'un groupe avec du potentiel sportif afin de créer une émulation positive.

Obtenir des résultats tangibles au niveau national (viser des médailles sur les championnats de France jeunes)

Dispositifs :

- Pérenniser un groupe restreint de joueurs avec un potentiel sportif fort, une grande motivation et un investissement important du club d'appartenance et des parents.
- Organiser un regroupement hebdomadaire afin de coordonner les entraînements de ce groupe de jeunes en plus de leur entraînement de club.
- Elaborer un « contrat » entre le jeune joueur, le club d'appartenance, les parents et le comité pour garantir la progression du joueur sans pour autant interférer avec son parcours scolaire.

ii. Les stages

Constats :

Les stages pendant les vacances scolaires sont depuis quelques années un lieu important de détection, de cohésion de groupe, de progression pour les jeunes.

Objectifs :

Créer une cohésion de groupe

Augmenter le niveau moyen des jeunes joueurs du département En faire un lieu de détection

Dispositifs :

- Stages jeunes lors des vacances scolaires
 - Toussaint
 - Février

- Pâques
- Début d'été
- Inclure un encadrant technique impliqué dans les clubs du département en plus de l'encadrant technique du comité
- Pérenniser les plateaux techniques minibad (jeunes de moins de 9 ans)

iii. Offre de compétitions

Constats :

L'offre de compétitions jeunes est variée mais ne convient pas forcément à l'ensemble des jeunes et des clubs.

Il est nécessaire de faire des compétitions spécifiques pour certaines disciplines (Double mixte, ...).

Il est nécessaire de penser comment répondre à la demande croissante des jeunes joueurs.

Objectifs :

Proposer une offre plus adaptée aux jeunes pratiquants

Dispositifs :

- Proposer un circuit jeunes TNT (+ 13 ans) :
 - Un circuit de simple (4 dates)
 - Un circuit de double et mixte (2 dates)
- Proposer un circuit mini-bad / poussin / benjamin (-13 ans)
 - Nouveau format de compétition valorisant la progression technique au sein de différents niveau blanc, jaune, vert, bleu plus adapté au développement de chaque enfant. Le passage de niveau se fera en fonction de la validation de compétences et non plus en fonction de l'âge ou des résultats)
- Organisation d'un Championnat départemental jeunes

Tableau récapitulatif du dispositif de performance du Comité 93

	Minibad	Poussins	Benjamin	Minime	Cadet	Junior
	Moins de 9 ans	9/10 ans	11/12 ans	13/14 ans	15/16 ans	17/18 ans
Dispositifs de détection	Dispositif avenir départemental (DAD)		2 stages de détection en début et fin de saison			
	Détection en continue sur les compétitions départementales					
Dispositifs et structures d'entraînement hebdomadaire		Dispositif d'entraînement départemental 1 séance par semaine avec encadrement comité				
	Club d'appartenance du joueur séances dans le club					
Stages spécifiques	Plateau technique (3 à 4 jours dans la saison)		4 Stages vacances scolaires (4 à 5 jours)			
	Regroupement Benjamins/poussins/minibad					
Compétitions jeunes	Plateau avenir départemental (PAD)			Trophé du Neuf Trois (TNT)		

Légende :

Clubs

CoBad 93

iv. Rapprochement avec le monde scolaire (convention UNSS, USEP..)

Constats :

La pratique du badminton au sein des établissements scolaires se développe de plus en plus et prend une part importante au sein du parcours sportif des jeunes joueurs et joueuses.

La création des passerelles entre le monde scolaire et les clubs du département est indispensable pour permettre de proposer une offre de pratique structurée.

Objectifs :

Coordonner le rapprochement entre le monde scolaire et les clubs du département.

Dispositifs :

- Réaliser un diagnostic et une cartographie des offres de pratiques au sein du monde scolaire
- Proposer des actions spécifiques en lien avec l'UNSS et l'USEP dans les établissements du département
- Mise à disposition d'un encadrant pour session d'initiation au sein des établissements scolaires

IV. Evolution structurelle du comité départemental de badminton de Seine Saint Denis

Constat :

Après avoir renforcé l'encadrement sportif, il est maintenant nécessaire de renforcer la partie développement afin de pouvoir mettre en place l'ensemble des actions de développement de la pratique sur le territoire. Actions qui ne peuvent être mises en place de façon convenable uniquement par les élus bénévoles.

Objectifs :

- Pérenniser l'emploi sportif en place
- Recrutement d'un agent de développement

Dispositif :

- Création d'une équipe technique départementale
 - Composition : Encadrants techniques du comité + responsables jeunes et encadrants des clubs du département
 - Missions : mise en place des dispositifs jeunes d'accès à la performance et réflexion autour des orientations sportives à mettre en place dans le département.
- Evolution des missions de l'encadrant technique :
 - Responsable des dispositifs jeunes
 - Gestion des sélections et mise en œuvre des dispositifs de détection
 - Suivi des meilleurs jeunes du département

- Gestion et encadrement des formations d'encadrants techniques
- Recrutement d'un agent de développement/agent administratif d'ici à la fin de l'olympiade à temps partiel ou à temps plein.
 - Mise en œuvre opérationnelle des actions de développement
 - Responsable des animations et de la promotion du badminton auprès des institutions
 - Transfert des missions administratives des commissions
 - Gestion de la communication (institutions, clubs, réseaux sociaux, site internet,...)
 - Coordination des calendriers sportif et administratif
 - Recherche de salles (réunions, stages...)
 - Recherche de partenaires financiers

V. Avenir du comité départemental de Seine-Saint-Denis

Le comité départemental de Seine Saint Denis peut et doit profiter de l'effervescence de la de l'organisation des JOP 2024 afin de dynamiser ses actions et développer au maximum la pratique du Badminton sur le territoire.

Ceci ne pourra se faire sans l'implication des clubs, des bénévoles, des salariés,...Il est primordial que le comité et surtout les clubs du département se structurent au mieux durant cette période charnière qui pourra être le point de départ d'un développement exponentiel de notre sport. Ceci afin de pouvoir répondre à la demande des néo-pratiquants après le JOP.

Pour cela, nous devons passer par une professionnalisation du comité mais aussi des clubs affiliés afin d'avancer de façon plus harmonieuse sur les points de blocages persistant aux développements de la pratique : manque d'encadrants, manque de bénévoles, manque d'infrastructures, manque de volonté politique,...

C'est pour cela que ce projet doit être mis en place et doit être soutenu par l'ensemble des acteurs du territoire.